

Publié le 15 octobre 2020

Jean-Marie Sermier, député du Jura, passe le relais à Patrick Jarry, maire de Nanterre

Tous les trois ans, la Fédération des Epl désigne son nouveau président. Cette année, à l'occasion du Congrès d'Angers (14-15 octobre 2020), Jean-Marie Sermier, député du Jura, a passé le flambeau à Patrick Jarry, maire de Nanterre, conseiller départemental des Hauts-de-Seine et président de la Société d'économie mixte de Nanterre (SEMNA).



« Mes prédécesseurs que je remercie à cet instant de m'accueillir dans le club « select » des présidents d'honneur de la Fédération des Epl m'avaient prévenu : les 3 années de présidence passeront vite. Elles ont en effet passé si vite depuis le Congrès de Bordeaux en 2017, ces années toujours denses, parfois mouvementées, mais tellement exaltantes ! », a déclaré Jean-Marie Sermier, à l'occasion de son dernier discours en sa qualité de président de la FedEpl. « Les turbulences n'ont pas manqué mais nous en sommes sortis plus forts », a-t-il poursuivi. Au rayon turbulences, comme ne pas évoquer la loi Elan, dont la première mouture « ne permettait qu'à trois Sem immobilières d'y survivre » mais aussi l'arrêt du Conseil d'Etat qui, fin 2018, « remettait en question l'existence

même de la plupart des Sem et Spl, en ne leur permettant plus d'accueillir à leur capital des collectivités locales de différents niveaux ». Sur ces deux dossiers majeurs, la mobilisation de la Fédération des Epl a permis d'éloigner la menace.

Les Epl en première ligne

La crise sanitaire qui dure a été aussi l'occasion de mettre en avant la capacité de réaction des Epl. « Au cours du premier trimestre, les Epl ont su jouer leur rôle d'amortisseur, en mobilisant à cette fin leurs équipes et leurs ressources financières. Merci à vous qui avez poursuivi votre activité de service public en étant souvent en première ligne et en faisant plus que votre métier habituel, qu'il s'agisse de distribution d'eau ou d'énergie, de collecte et de traitement des déchets, de transport, d'entretien d'espaces publics, de parcs de logement, ou de services à la personne », a-t-il affirmé, en invitant les Epl de tourisme, culture et loisirs, « à tenir bon ».

Le mouvement des Epl « n'a rien à se reprocher »

Face à l'incertitude, la FedEpl prépare l'avenir pour favoriser le rebond de l'économie française : « Deux dossiers phares sont là pour l'attester : le plan stratégique Epl territoires 2020 et le Livre blanc sur l'économie mixte locale ». Adopté en mars 2012, le plan stratégique avait pour objectif était de faire évoluer la Fédération pour qu'elle accompagne le mieux possible une gamme d'Epl désormais composée de 887 Sem, 417 Spl et 28 Semop. Avec Epl Territoires 2020 la FedEpl a recentré et clarifié l'ensemble de ce dispositif autour de l'accompagnement global de ses adhérents dans la préparation et l'anticipation de leur avenir autour des enjeux clés de management, d'appropriation des innovations juridiques et financières, de positionnement sur les marchés porteurs et émergents. « Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a atteint son objectif : la FedEpl a réussi sa mue, en devenant une association d'élus, elle a conforté son rôle stratégique aux côtés des Epl dans la préparation de leur avenir », se félicite Jean-Marie Sermier. Ce dernier a insisté sur l'importance du Livre blanc sur l'économie mixte locale pour traiter de « sujets sensibles (rémunérations, déontologie, gouvernance, contrôles, filiales...). « Je suis en effet convaincu que notre mouvement est assez solide pour prendre de lui-même à bras le corps tous les sujets sensibles concentrant les critiques des « anti Epl ». Surtout qu'il n'a rien à se reprocher ».

Gérer les urgences, préparer l'avenir

En conclusion, Jean-Marie a souhaité bonne chance à son successeur : « Je connais et j'apprécie, cher Patrick, ton attachement à l'économie mixte locale que tu pratiques de longue date sur ta ville de Nanterre, et qui t'a conduit à t'engager activement au sein de notre fédération nationale depuis une quinzaine d'années (...) Tu verras, pendant ces trois années, il te faudra être au four (gérer les urgences) et au moulin (préparer l'avenir). Et sans toute feras tu aussi le constat qu'elles passent bien vite ces trois années, comme toutes les bonnes choses », a-t-il conclu.

Patrick Jarry et les Epl, un investissement au long cours

De son côté, Patrick Jarry, le nouveau président de la FedEpl, a d'abord remercié l'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'avoir élu à la tête de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. « Ton mandat n'a pas été de tout repos », a-t-il poursuivi, en adressant ces plus vifs remerciements à Jean-Marie Sermier. L'économie mixte locale et Patrick Jarry, c'est une longue histoire de confiance : « Dès mon élection au conseil municipal de Nanterre en 1989, j'ai intégré le Conseil d'administration de sa Sem historique, la SEMNA, « guichet unique » en mesure d'apporter une réponse globale en matière d'aménagement, de renouvellement urbain ou encore de stationnement. Il m'est apparu opportun de saisir les opportunités nouvelles offertes par la Société publique locale en créant en 2013 la Spl de Nanterre, qui vient compléter l'action de la SEMNA en matière de construction et d'aménagement ». Elu maire de Nanterre en 2004, Patrick Jarry n'a cessé de s'investir à la FedEpl : membre du Bureau à partir de 2008, vice-président depuis 2011, président de la fédération régionale Ile de France de 2011 à 2014, président de la commission aménagement depuis 2017.

Les trois chantiers de Patrick Jarry

Patrick Jarry a insisté sur les chantiers qu'il entend mettre en œuvre dans les trois années qui viennent. « Soyez assuré de ma détermination totale à me mobiliser pour qu'au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les Epl soient le plus possibles éligibles aux dispositifs qui seront prorogés ou maintenus en matière de financements ou de simplifications administratives. Les Epl de tourisme figurent en première ligne de mes revendications ! ». Trois priorités marqueront son mandat : « l'appropriation massive et pérenne par les Epl et collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la prise en compte dans le projet de loi 4D des préconisations législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la construction et la mise en œuvre du prochain plan stratégique du mouvement des Epl ».

Autour de Patrick Jarry, une nouvelle équipe de vice-présidents se met en place :

Syamak AGHA BABAEI (écologistes)

1er adjoint au maire de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, administrateur de la Sem Réseau GDS (R-GDS).

Frédéric CUVILLIER (PS)

Ancien ministre, maire de Boulogne sur Mer, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, administrateur de la société d'exploitation du centre national de la mer Nausicaa (NAUSICAA)

Gaylord LE CHEQUER (PCF)

1er adjoint au maire de Montreuil, président de la Société d'économie mixte de Montreuil (Semimo).

Antoine LEFEVRE (LR)

Sénateur de l'Aisne, conseiller municipal de Laon.

Richard LIOGER (LREM)

Député de la Moselle

Hervé MARSEILLE (Centre)

Sénateur des Hauts-de-Seine, conseiller municipal de Meudon, administrateur de la société d'économie mixte de l'Arc de Seine (SEMADS),

Trésorier

Gérard TREMEGE

Maire de Tarbes, conseiller régional d'Occitanie, président de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, administrateur de la Société anonyme d'économie mixte de construction de la ville de Tarbes (SEMI DE TARBES),

Contacts presse :

- **Karine Baudoin** - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - contact@karinebaudoin.com
- **Benjamin Gallèpe** - 01 53 32 22 14 - 06 42 11 00 75 - b.gallepe@lesepl.fr

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 332 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 30 000 Entreprises publiques locales représenté par le Ceep, le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le

développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

Par Benjamin GALLEPE